



LES FAITS MARQUANTS DE LA CDD-7 MARDI 20 AVRIL 1999

La CDD-7 mena des séances de dialogue consacrées, le matin, au thème du "Changement du Comportement du Consommateur", et l'après-midi, à celui de la "Promotion d'un Développement Durable à Base Élargie à travers le Tourisme, tout en Sauvegardant l'Intégrité des Cultures Locales et en Protégeant l'Environnement."

CHANGEMENT DU COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR

LES DECLARATIONS D'OUVERTURE: Intervenant au nom de l'Industrie, Kenneth Hine, Directeur Général de l'International Hotel and Restaurant Association, déclara que le tourisme constituait une industrie de communication majeure et souligna la nécessité pour les gouvernements, les syndicats, l'industrie et les collectivités locales de fournir des efforts visant à sensibiliser les consommateurs. Estafania Blount, de l'ICFTU, au nom des Syndicats, déclara que l'industrie du tourisme durable requerrait une modification du modèle sur lequel le tourisme est basé et une évolution du comportement du touriste individuel. L'oratrice nota également le rôle et les responsabilités des travailleurs dans la transition vers le tourisme durable. Elle souligna le besoin, pour l'ensemble des concernés, de parvenir à une même vision du tourisme durable.

Sharon James, de l'organisation 'Voluntary Service Overseas', au nom des ONG, présenta sept conclusions possibles de la CDD-7, dont l'initiation d'une revue du Code d'Éthique Mondial qui est actuellement en cours d'élaboration par l'Organisation Mondiale du Tourisme et un effort inter agence mené par le PNUE pour l'évaluation de l'éventail des activités en cours visant à influencer le comportement du consommateur. L'oratrice proposa aussi que les gouvernements, à tous les niveaux, et l'industrie du tourisme entreprennent un renforcement des capacités et mettent en place des programmes traitant des questions de santé associées au tourisme. Margarita Najera Aranzabal, Maire de Calvi, en Espagne, au nom des Collectivités Locales, attira l'attention sur les opportunités économiques offertes par le tourisme international et mit en garde que des mesures incitatives doivent être mises en place pour encourager les prises de décisions éclairées. L'oratrice appela les collectivités locales à entreprendre une planification orientée vers le futur, remplaçant le modèle prévalant axé sur l'aspect quantitatif par un modèle basé sur l'accord entre les divers acteurs économiques et sociaux.

Adel Rady (Égypte) mit en exergue les efforts fournis dans son pays pour la promotion du tourisme durable, notamment au niveau de la formation, de l'information et de la sensibilisation du public. Il nota des exemples démontrant l'importance des systèmes de gestion du tourisme opérant avec la pleine coopération de l'ensemble des concernés. Il affirma que le challenge était de mesurer et d'assurer le suivi des progrès. Donal Guilfoyle (Irlande) donna un aperçu sur l'évolution du tourisme en Irlande, mettant en relief les techniques utilisées et les leçons apprises. Les techniques probantes englobent: le "dé-marketing," visant à encourager les visiteurs à ne pas trop fréquenter les sites sensibles; l'orientation du marché vers des pratiques durables au niveau de l'hébergement, du transport, des activités et des achats; et la sensibilisation des touristes. L'intervenant ajouta que les attentes du visiteur sont focalisées sur des ressources

robustes et renouvelables et que la qualité de vie au niveau de la communauté d'accueil est en amélioration sans que cela ne soit accompagné par une détérioration environnementale significative.

LE DIALOGUE: Au sujet de la sensibilisation, le porte-parole des Syndicats suggéra que des centres d'information du touriste pourraient être chargés de transmettre l'information. L'Industrie souligna l'importance de l'harmonisation et de la permanence des efforts de sensibilisation. Le représentant des Syndicats nota que ces derniers disposaient de structures de sensibilisation des travailleurs. L'Industrie souligna la nécessité pour les syndicats de communiquer à leurs membres l'importance de l'environnement. Le délégué des Syndicats suggéra que les touristes soient informés des réalités de l'emploi dans les endroits visités. Le porte-parole des Collectivités Locales déclara que le commerce touristique pourrait également avoir besoin d'être sensibilisé.

Concernant l'utilisation des médias pour la sensibilisation des consommateurs, le représentant des ONG déclara que les questions ayant trait à la parité homme-femme et à la conservation dans le domaine du tourisme doivent être couvertes de manière appropriée par les principaux médias. Le BOTSWANA nota la nécessité pour les médias de publier des rapports équilibrés. Les ONG plaidèrent pour le renforcement des capacités de défense du consommateur. Concernant l'influence et le changement du comportement du consommateur, le représentant des ONG déclara que le comportement du consommateur exerçait des effets négatifs qui ne sont pas reflétés au niveau de la tarification. Le délégué des Collectivités Locales suggéra d'influencer les comportements au moyen d'incitations financières et de tarification punitive. Le représentant des Syndicats déclara que la sensibilisation du consommateur pourrait débiter sur le chemin des différentes destinations. Le porte-parole des Collectivités Locales proposa de montrer en cours de vol, des vidéos sur les sites de destination. Le représentant des ONG déclara que les compagnies aériennes y étaient souvent réticentes. Le délégué de l'Industrie parla des efforts fournis dans ce domaine.

Au sujet de la certification et autres activités de l'industrie, le délégué fit part de son accord de principe avec les ONG pour dire que les schémas de certification doivent inclure des critères pour les programmes de sensibilisation. Le représentant des ONG recommanda l'établissement de normes minimales pour s'assurer de l'adéquation des schémas de certification, notant leur multiplicité. Le délégué des PAYS-BAS attira l'attention sur l'initiative de l'Industrie dans ce domaine. Le représentant des ONG déclara que le consommateur avait besoin d'être sensibilisé sur la signification de l'éco-étiquetage et de ses nuances. L'Industrie invita les autres principaux groupes sociaux à participer dans sa "Campagne de Sensibilisation. Plusieurs orateurs évoquèrent de Code d'Éthique Mondial en cours d'élaboration par l'Organisation Mondiale du Tourisme, avec les ONG appelant à un processus inclusif au niveau de la rédaction des textes. L'ARGENTINE souligna le besoin de trouver une base neutre pour la certification pour assurer la crédibilité et de procéder à une mise en application adéquate.

Parmi d'autres commentaires, la question posée par les Syndicats pour savoir si l'éco-tourisme pouvait inclure la protection de la santé des travailleurs. Le porte-parole des ONG déclara que pour être probant, le tourisme doit tenir compte de ses effets sur la santé à la fois des populations locales et des visiteurs. Le délégué des ETATS-UNIS apporta son appui à la conclusion recommandée par les ONG soulig-



nant l'importance de la promotion de la participation de tous les concernés dans l'élaboration des lignes directrices ainsi que dans la mise en application et dans le suivi.

Dans le résumé, l'Industrie déclara attendre avec impatience la mise en place, sur les lieux de travail, d'une information étendue sur le défi posé par le HIV/SIDA et souhaiter l'élaboration et l'application de programmes organisés de classification environnementale tels que celui de 'Green Globe'. Le délégué des ONG mit en relief l'importance de l'implication de tous ceux qui sont touchés dans l'élaboration des directives concernant le comportement du consommateur et souligna que l'éco-étiquetage doit être en phase avec les questions sociales, culturelles et économique ainsi qu'avec les considérations environnementales. Le porte-parole des Collectivités Locales appuya l'établissement de lignes directrices générales régissant les comportements dans le domaine du tourisme durable. Le délégué des Syndicats nota que les travailleurs plutôt que les dirigeants du secteur du tourisme étaient mieux placés pour influencer les voyageurs.

PROMOTION D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE A BASE ELARGIE A TRAVERS LE TOURISME, EN SAUVEGARDANT L'INTEGRITE DES CULTURES LOCALES ET EN PROTEGEANT L'ENVIRONNEMENT

LES DECLARATIONS D'OUVERTURES: Karen Ford, Secrétaire Général Adjoint de la Caribbean Tourism Organization, au nom de l'Industrie, se réferra à la récente déclaration faite par l'Association des Etats des Caraïbes qui présente le tourisme comme l'industrie la plus capable d'accroître l'emploi et le revenu dans la région. L'oratrice ajouta que le tourisme doit tenir compte des considérations environnementales et socioculturelles et de la nécessité de leur durabilité. Elle nota les facteurs liés au tourisme qui exercent un impact négatif sur les populations locales et sur leur environnement et présenta les partenariats stratégiques entre les concernés comme solution. Indira Saxena, de la 'Commonwealth Trade Union Confederation', souligna l'importance de l'implication de tous les concernés, et en particulier des travailleurs, dans la promotion du tourisme durable. Elle mit en exergue le besoin de se focaliser sur la sensibilisation des travailleurs et de s'assurer de leur santé, comme condition du tourisme durable.

J.S. Nsubuga-Bewayo, Maire de la ville de Jinja, en Ouganda, au nom des Collectivités Locales, présenta la dépendance à outrance sur les mécanismes de marché pour guider le développement du tourisme et les décisions en matière de consommation comme étant un obstacle de taille pour le développement durable. L'orateur souligna le besoin de s'assurer que les résidents locaux bénéficient du tourisme dans leurs communautés et souhaite voir la planification d'Agenda 21 Locaux servir de mécanisme de coopération entre les différents concernés pour la réalisation du tourisme durable. Wilfredo Alangu, de l'Indigenous Peoples' Center for Policy Research and Education, au nom des ONG, recommanda l'établissement de trois groupes de travail regroupant des représentants de tous les concernés et chargés de l'évaluation des dépenses financières dans le secteur du tourisme, de l'élaboration d'un plan garantissant les droits des populations indigènes dans le domaine de la terre, de l'eau et des ressources, et de la conception, dans les cadres du commerce international et de l'investissement, d'un plan offrant des opportunités économiques aux communautés locales. L'orateur souhaita voir les résultats transmis à la CDD-8.

Cecilia Perez Balladares (Panama) mit en relief les mesures prises par son pays pour la promotion du patrimoine touristique. L'oratrice attira l'attention sur les partenariats en cours d'établissement entre des organismes opérant dans les secteurs du tourisme, de la conservation et de la recherche scientifique, visant à multiplier les avantages pour le pays et à promouvoir le tourisme durable. Alexis Hatzadakis (Grèce) nota que le principal objectif de la politique touristique doit être la préservation des ressources naturelles en vue de réaliser le développement du tourisme durable. Il souligna par ailleurs que les programmes cadrant les activités du touriste dans les destinations de cultures traditionnelles doivent être établis à long terme, compte tenu de la sensibilité des identités culturelles et l'influence susceptible d'être exercée sur les communautés locales par les flux massifs de touristes.

LE DIALOGUE: Le porte-parole des Collectivités Locales mit l'accent sur les problèmes liés aux économies basées sur la croissance du tourisme et recommanda de passer à des modèles plus rationnels où le nombre d'hôtels et de touristes serait limité à des proportions raisonnables. L'intervenant ajouta que l'industrie ne peut pas auto-réguler dans ce sens et mit en relief le rôle des autorités locales dans l'établissement des capacités d'accueil optimales. L'Industrie nota que les destinations différaient quant à leurs exigences, et proposa la mise en place de processus permettant la détermination des capacités d'accueil par les acteurs du niveau local. Le délégué des Collectivités Locales déclara que la croissance a toujours des limites et qu'un processus consensuel doit déterminer cette limite. L'Industrie déclara qu'un processus regroupant tous les concernés au niveau local doit décider du point de savoir s'il existe des limites à la croissance du secteur. Concernant les incitations économiques, le représentant des

Collectivités Locales déclara que la tarification doit influencer le comportement approprié et couvrir les coûts environnementaux. L'orateur suggéra également l'établissement de taxes écologiques comme moyen d'engendrer un investissement pour le renouveau urbain.

Le porte-parole des Syndicats souligna la nécessité de faire en sorte que le revenu des communautés locales soit en mesure de couvrir les préjudices causés par le tourisme. Le représentant des ONG nota le besoin de sensibiliser les communautés locales sur les effets du tourisme pour leur permettre de prendre des décisions éclairées. Le délégué de l'Industrie fit observer que la formation liée à l'emploi et la sensibilisation engendrée au niveau des communautés locales sont en mesure d'assurer la promotion du tourisme durable. Le délégué des Syndicats déclara que bouleversement au niveau de la nature de l'emploi dans l'industrie du tourisme exigeait une amélioration des conditions de travail et de la stabilité de l'emploi. L'orateur encouragea la prise en considération de la santé des travailleurs. Le porte-parole des ONG fit observer que la femme rurale a un rôle particulier à jouer dans le développement du tourisme durable et qu'elle doit y être encouragée par le renforcement des capacités locales.

Le représentant des Syndicats nota que les possibilités de contrôle local du tourisme restaient limitées parce que les décisions sont souvent prises de loin par les élites. Le délégué des ONG souligna que certains accords de l'OMC sont imposés sur les populations indigènes et les communautés locales et souligna l'impératif de les impliquer au moment de revivifier le processus. Concernant le tourisme culturel, le porte-parole des ONG souligna le caractère unique de la spiritualité des peuples indigènes et nota que les pratiques touristiques négligeaient souvent leurs valeurs et leurs croyances religieuses. L'orateur affirma que les communautés locales avaient le droit d'exiger "le consentement éclairé préalable" pour certaines pratiques touristiques. L'Industrie indiqua que des repères, incluant la considération du patrimoine culturel local, étaient en cours d'élaboration pour les hôtels. La BOLIVIE fit état d'un accroissement du commerce des biens culturels dans certains pays en développement et souligna la nécessité de méthodes de contrôle exigeant un certificat d'origine. Le porte-parole des Collectivités Locales mit en relief le rôle de ses dernières dans la préservation des cultures locales et suggéra que l'industrie se focalise sur la force de travail locale avant d'importer des travailleurs de l'extérieur. Le délégué des Syndicats nota l'importance de la musique dans le cadre du patrimoine culturel que les touristes apprécient et proposa de mettre en place un réseau musical pour encourager la sensibilisation à l'égard de l'Agenda 21. Le délégué de l'Industrie fit part de son intérêt à travailler avec un tel réseau.

Dans le résumé, l'Industrie mit l'accent sur les conclusions souhaitées pour la CDD-7, incluant un soutien en faveur: d'indicateurs de durabilité reflétant les éléments soumis et non soumis à la loi du marché; de programmes de sensibilisation ciblant les employés et les consommateurs avec la contribution et le financement de tous les concernés; et des programmes de certification basés sur les normes ISO et l'Agenda 21 pour le Voyage et le Tourisme. Le porte-parole des Syndicats nota que leur participation effective est basée sur la capacité des travailleurs à participer dans leurs lieux de travail et à être impliqués dans la planification et l'application. Le représentant des Collectivités Locales déclara que la maintenance des ressources utilisées par les touristes doit être soutenue par l'industrie, et endossa la proposition appelant à la mise en place d'un modèle différent pour le tourisme. Le délégué des ONG souligna le besoin d'une participation éclairée des communautés locales et des populations indigènes si l'on veut un tourisme durable.

DANS LES COULOIRS

Les discussions tenues depuis les Intersessions de la CDD au sujet de la prochaine revue du Programme d'Action des PEID ont permis de produire un nouveau texte devant servir de plate-forme aux négociations de la CSD-7. Les représentants du G-77/China et de l'UE ont également été en contact pour clarifier leurs positions respectives depuis les Intersessions de la CDD. Certains délégués ont toutefois rapporté que ces consultations n'ont abouti qu'à peu de progrès.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

LE SEGMENT CONSACRE AU TOURISME: Le Segment sur le thème du tourisme se terminera après la séance la matinée consacrée à "L'Impact du Tourisme sur les Littoraux" qui aura lieu dans la Salle de Conférence 1.

LE SEGMENT DE HAUT NIVEAU: Le Segment de Haut Niveau commencera à 14h dans la Salle de Conférence 1. On y entendra les déclarations ministérielles sur le thème "Tourisme et Développement Durable" suivi d'un dialogue sur ce même sujet.

EVENEMENTS SPECIAUX: La Commission Internationale chargée de l'élaboration d'un Plan d'Action pour la Consommation Durable se réunira à 11h15 dans la Salle de Presse. Consultez 'CSD Today' pour le reste des événements spéciaux de la journée.